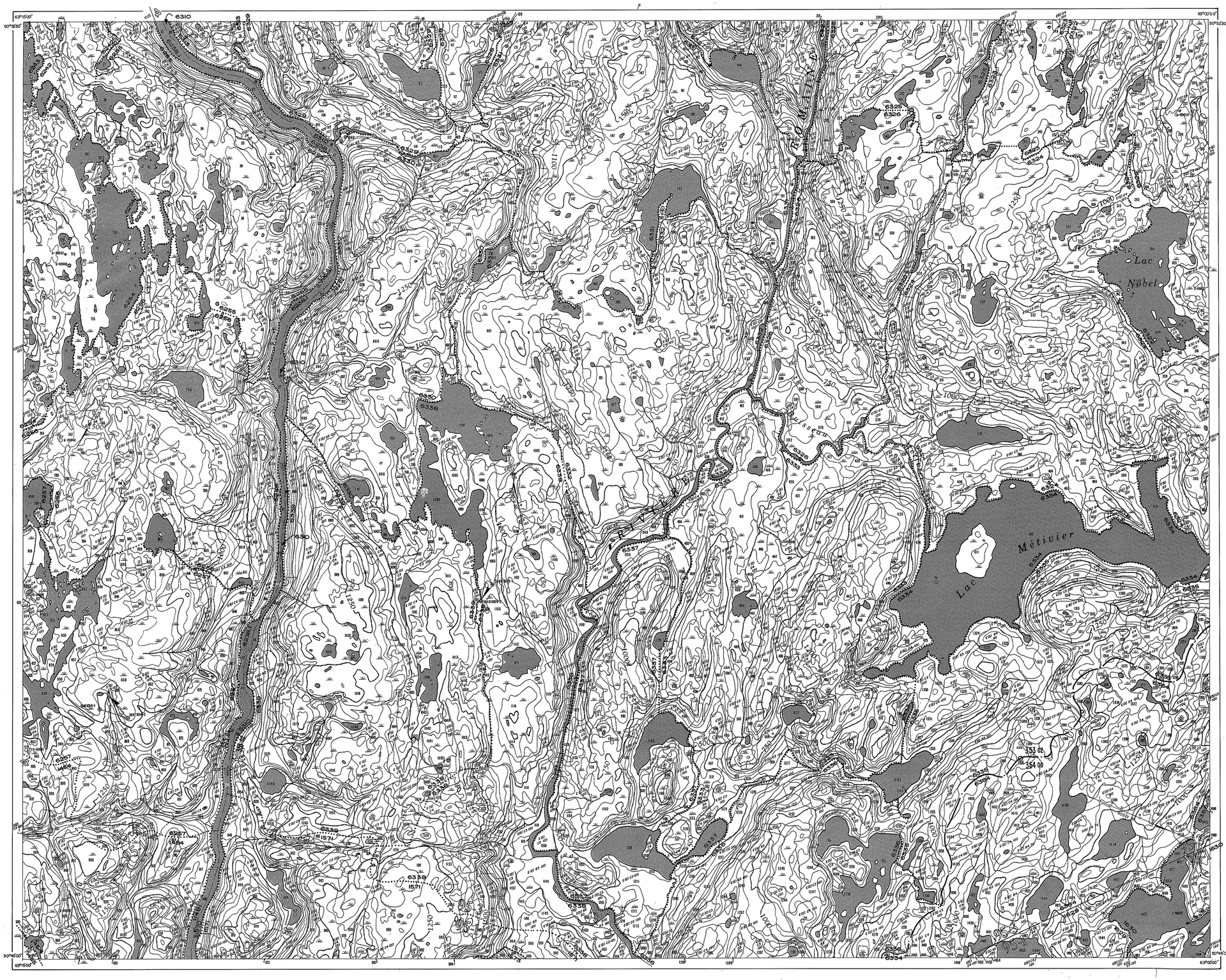

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte est établie d'après les cartes du Système national de référence cartographique numéros (©1979, 12-L,-14) avec l'autorisation d'Énergie, Mines et Ressources Canada.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides
Ligne de faîte, bassin primaire
— — , bassin secondaire
bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

		Hauteur moyenne	Densité moyenne
Résineux	R		
— — — épinette blanche	R (E)		
— — — épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)		
— — — pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)		
— — — pin rouge	R (Pr)		
— — — pin gris	R (Pg)		
— — — mélèze (pâle)	R (L)		
— — — pruche	R (Pr)		
— — — sapin (plantation)	R (Sa)		
Pessière	Pe		
— — — épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse	E (E)		
— — — épinette blanche	E (E)		
— — — épinette noire et/ou épinette rouge	E (E)		
— — — pin blanc et/ou pin rouge	E (Pb)		
— — — pin rouge	E (Pr)		
— — — pin gris	E (Pg)		
— — — pruche	E (Pr)		
— — — sapin (plantation de sapin baumier)	E (Sa)		
Pinède à pin blanc	Pb		
— — — — pin rouge	Pb(Pr)		
— — — — — mélèze rouge (Pb occupant plus de 75% de la portie résineuse)	Pb(Pr)		
— — — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)		
— — — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)		
— — — — — — avec mélèze	Pb(M)		
— — — — — — avec pruche	Pb(Pr)		
— — — — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)		
Pinède à pin rouge (plantation)	Pr		
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)		
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)		
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)		
— — — — avec pin blanc	Pr (Pb)		
— — — — avec pin gris	Pr (Pg)		
— — — — avec pruche	Pr (Pr)		
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)		
Pinède à pin gris	Pg		
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg (Pg)		
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)		
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg(E)		
— — — — avec pin blanc	Pg(Pb)		
— — — — avec pin rouge	Pg(Pr)		
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg(Pb)		
— — — — avec pruche	Pg (Pr)		
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)		
Pruchière	Pr		
— — — — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr(Pr)		
— — — — à thuya (cèdre)	Pr (C)		
— — — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)		
— — — — à pin blanc	Pr(Pb)		
— — — — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr(Pb)		
— — — — à pin rouge	Pr(Pr)		
— — — — à pin gris	Pr(Pg)		
— — — — à sapin et/ou épinette blanche	Pr(S)		
Pruchière (plantation de thuya)	Pr(C)		
MÉLÈZE	M		
— — — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	M(M)		
— — — — à épinette noire et/ou épinette rouge	M(E)		
— — — — à épinette noire et/ou épinette rouge	M(E)		
— — — — à pin blanc et/ou pin rouge	M(Pb)		
— — — — à pin rouge	M(Pr)		
— — — — à pin gris	M(Pg)		
— — — — à pruche	M(Pr)		
— — — — à sapin et/ou épinette blanche	M(S)		
— — — — (plantation de mélèze européen)	M(L)		
— — — — (plantation de mélèze japonais)	M(L)		
— — — — (plantation de mélèze laricin)	M(L)		

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

		Hauteur moyenne	Densité moyenne
Mélangés	F	F(R)	F(R)
— — — — avec pin gris	F(R)	F(R)	F(R)
— — — — avec pin blanc	F(R)	F(R)	F(R)
— — — — avec pin rouge	F(R)	F(R)	F(R)
— — — — avec mélèze	F(R)	F(R)	F(R)
— — — — avec sapin	F(R)	F(R)	F(R)
Bouleraie à bouleau blanc avec sapin	BB(S)	BB(S)	BB(S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB(E)	BB(E)	BB(E)
— — — — avec pin gris	BB(Pg)	BB(Pg)	BB(Pg)
— — — — avec pin blanc	BB(Pb)	BB(Pb)	BB(Pb)
— — — — avec pin rouge	BB(Pr)	BB(Pr)	BB(Pr)
— — — — avec mélèze	BB(M)	BB(M)	BB(M)
Bouleraie à bouleau jaune avec résineux	BJ(R)	BJ(R)	BJ(R)
Feuillu à essences tolérantes avec pin blanc	Ft(Pb)	Ft(Pb)	Ft(Pb)
— — — — avec pin rouge	Ft(Pr)	Ft(Pr)	Ft(Pr)
Peuplerie avec sapin	Pe(S)	Pe(S)	Pe(S)
— — avec pin gris	Pe(Pg)	Pe(Pg)	Pe(Pg)
— — avec pin blanc	Pe(Pb)	Pe(Pb)	Pe(Pb)
— — avec pin rouge	Pe(Pr)	Pe(Pr)	Pe(Pr)
— — avec épinette	Pe(E)	Pe(E)	Pe(E)
— — avec pin rouge	Pe(Pr)	Pe(Pr)	Pe(Pr)
Chênaie rouge	Cr	Cr(R)	Cr(R)
Érablière résineuse	Er	Er(R)	Er(R)
Mélangés à feuillus tolérants	M Ft	M Ft (R)	M Ft (R)
— — — — sur station humide	M Ft h	M Ft h (R)	M Ft h (R)

FEUILLUS (groupements)

		Hauteur moyenne	Densité moyenne
Feuillus	F		
— — à essences intolérantes	F		
— — à essences tolérantes	Ft		
— — sur station humide	F h		
— — plantation	Fp		
Bouleraie à bouleau blanc et/ou bouleau gris	BB		
Bouleraie jaune	BJ		
Peuplerie	Pe		
Chênaie rouge	Cr		
Érablière	Er		
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Er (BB)		
— — à bouleau jaune	Er (BJ)		
— — à peuplier	Er (P)		
— — à feuillus à essences intolérantes	Er (F)		
— — à feuillus à essences tolérantes	Er Ft		
Plantation d'érable à sucre	Er Sa		
— — de bouleau jaune	Pe(BJ)		
— — de peuplier hybride	Pe(Ph)		
— — de peuplier	Pe(P)		
— — de tilleul d'Amérique	F Ti		

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	
Dénudé et semi-dénudé humide	
Aulnaie	

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, carrière, sablière, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	CP
Coupe partielle en damier	CD
Coupe partielle par bande	CB
Coupe partielle par groupes légère	CPG
Chablis partiel	Cp
Épidémie légère	Ep
Brûlis	Br

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99%

ORIGINE

Coupe totale	CT
Brûlis	Br
Coupe totale	CT
Épidémie sévère	Ep
Friche	F
Plantation	P

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
	70-30 (ans) 30-70 (ans)
10-50 "	30-70 "
30-50 "	50-70 "
90-50 "	50-90 "
30-70 "	50-90 "
90-70 "	70-90 "

FORÊT HÉTÉROIENNE

Jeune inégienne: Groupe à dominance de feuillus, indécelés, majorité des tiges entre 0 et 30 ans
Mature inégienne: Groupe à dominance de feuillus, indécelés, majorité des tiges entre 30 et 70 ans
Vieille inégienne: Groupe à dominance de feuillus, indécelés, majorité des tiges plus de 70 ans
Autres peuplements: majorité des tiges ont plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Modérée	31 à 60 %	^
Forte	61 à 90 %	^^
Abrupte	91 % et plus	^^^
Superficie accidentée de parois	> 5%	

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les feuillets pictoriques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1	2 m	3 m	4 m	5 m	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: GROUPE DRYADE LTÉE / SIGNATURE: }

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: / SIGNATURE: }

EXEMPLES D'CONTAMINATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C3 cp 50-m ⊖
- S1 — densitométrie
- E3 — classe de pente
- C3 — classe d'âge
- cp — perturbation
- 50-m — classe de hauteur
- ⊖ — classe de densité
- — sous group. d'essences
- — groupement d'essences

P C5 cr E6 Q1
- P — classe de pente
- C5 — classe d'âge
- cr — origine
- E6 — classe de hauteur
- Q1 — classe de densité
- — type de couvert

Carte forestière { Photographie aérienne: 1989 / Année de publication: 1990 / Année de révision: }

Divisions territoriales en date du: 1 /1 /90
Déclinaison magnétique: 26.° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	9
Unité de gestion	95-3*
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	41*
Mode de tenure ou de gestion	000
Bloc d'aménagement	17
Concessionnaire ou autres	04
Bassin hydrographique	
Bassin primaire	354
Bassin secondaire	00*
Unité de gestion privée	
Municipalité	92000
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	6256 *
Région écologique	11a
Municipalité régionale de comté	M.R.C. 910 MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLE AU D'ASSEMBLAGE

12-M-4	12-M-3	12-M-2
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
12-L-13	12-L-14	12-L-15
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
12-L-12	12-L-11	12-L-10

12 L/14 S.E.